الجمهورية الجزائرية الديموقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التكوين و التعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

العهد الوطني للتكوين و التعليم الهنيين
- قاسى الطاهر-

Institut National de la Formation et de l'Enseignement professionnels
- Kaci Taher-

PROGRAMME DE QUALIFICATION

ALPHABETISATION

AGRICULTURE Option : Agent de production Fruitière



Janvier 2011

9, Rue Ouamrouche Mohand Oulhadj Ex chemin d'Hydra -El-Biar- ALGER
Tai : 091 99 94 97/36 Fay : 091 99 93 18

-mail: infep@yahoo.fr Sit web: www.infp.edu.e

DISPOSITIF ALPHABETISATION – QUALIFICATION

SOMMAIRE

1. Présentation du dispositif :

- 1. Objectifs du dispositif,
- 2. Cycles d'action de formation ; Alphabétisation Qualification,
- 3. Population concernée,
- 4. Durée de l'Alphabétisation Formation,
- 5. Sanction de l'action,

2. Profil professionnel de la qualification :

- 1. Présentation de la qualification
- 2. Formation
- 3. Débouche

3. Compétences liées à la qualification :

- 1. Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification ; Compétences professionnelles et Compétences complémentaires
- 2. Fiche descriptive des compétences (CP et CC),

4. Contenus de la formation :

- 1. Structure de la formation,
- 2. Fiches de présentation des modules (MQ et MC),
- 3. Répartition semestrielle et/ou trimestrielle des modules,

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF

<u>Alphabétisation – Qualification</u>

Le secteur public de formation et d'enseignement professionnels s'est assigné la mission de dispenser une formation ou de faire acquérir une qualification professionnelle à tout demandeur de formation soucieux de s'assurer une insertion socioprofessionnelle.

C'est pourquoi, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, se propose de définir et de mettre en place un dispositif spécifique adapté aux jeunes n'ayant jamais été scolarisés.

Les Objectifs du dispositif :

Ce dispositif vise principalement à ;

- Prendre en charge la catégorie de population sans instruction à travers une formation qualifiante susceptible de lui assurer une autonomie sur le plan économique,
- Contribuer à la lutte contre l'exclusion des populations fragilisées, notamment des jeunes vivant dans des localités enclavées et réduire, ainsi la pauvreté dans ces zones.
- Mettre en place un itinéraire qui concilie l'alphabétisation et l'acquisition de savoirs faire dans un milieu professionnel ou dans un établissement de formation,
- Elargir l'offre de formation du secteur à travers l'identification de qualifications professionnelles à forte employabilité destinées aux jeunes affranchis de l'analphabétisme,

Le dispositif préconise d'organiser cette action en deux cycles :

- Le premier cycle, commun à l'ensemble des jeunes susceptibles d'être intégrés dans ce dispositif, se propose d'assurer leur alphabétisation et une préparation à suivre une qualification,
- Le deuxième cycle (objet du présent programme de formation), vise à leur assurer une qualification à travers une formation afin d'accroître leurs chances d'intégration dans la société et une insertion dans la vie active,

Population concernée par ce dispositif :

Le dispositif s'adresse aux jeunes et adultes non scolarisés des zones urbaines, périurbaines ou rurales.

L'âge minimum requis pour bénéficier de ce dispositif alphabétisation – qualification est de 15 ans.

Toutefois cette limite d'âge ne concerne que l'accès au deuxième cycle de ce dispositif à savoir la formation qualifiante.

Durée de l'alphabétisation – formation :

La durée globale de l'alphabétisation – qualification varie de 9 à 12 mois,

<u>La durée consacrée</u> à la période de l'alphabétisation (1^{er} cycle) est commune à l'ensemble des participants quel que soit le choix du domaine de qualification ; elle est invariable et d'une durée de 6 mois, soit 612 heures,

<u>La durée du deuxième</u> cycle, à savoir la formation qualifiante, varie de 3 à 6 mois en fonction du nombre et de la complexité des compétences à acquérir et des capacités d'assimilation des participants,

La sanction:

Le cycle d'alphabétisation est sanctionné par une :

Attestation d'Alphabétisation

Le deuxième cycle, à savoir la formation qualifiante, est sanctionné par un : **Certificat de Qualification Professionnelle**

2. PROFIL PROFESSIONNEL DE LA QUALIFICATION

I. PRESENTATION DE LA QUALIFICATION

- * Branche professionnelle: AGRICULTURE « AGR »
- * <u>Dénomination de la qualification</u> : Agent de production fruitière
- * Définition de la qualification :

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle d'agent de production fruitière est un ouvrier chargé des opérations liées à la conduite et l'entretien d'une production arboricole. Il travaille sous la responsabilité d'un supérieur (Ingénieur, Technicien supérieur, Ouvrier qualifié).

* Tâches principales :

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle d'horticulteur est chargé de participer à:

- la Préparation du sol,
- la Réalisation des travaux de plantation d'arbres,
- la Réalisation de traitements phytosanitaires,
- le Taillage des arbres,
- la Récolte de la production,

II. FORMATION

- Conditions d'admission : Stagiaires ayant suivi le premier cycle d'alphabétisation (06 mois)
- Durée de la formation : 03 à 06 mois
- Mode de formation privilégie : En Apprentissage
- Sanction de la formation : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

III. <u>DEBOUCHES</u>

Le titulaire du certificat de qualification professionnelle d'agent de production fruitière exerce son métier dans les exploitations spécialisées dans la production fruitière, viticole et oléicole.

3. COMPETENCES LIEES A LA QUALIFICATION

Tableau représentatif des compétences nécessaires à la qualification

Code	Compétences professionnelles
CP1	Préparer le sol
CP2	Amender et fertiliser le sol
CP3	Produire des plants en pépinière
CP4	Réaliser les travaux de plantation d'arbres
CP5	Entretenir le verger
CP6	Récolter et conserver des produits fruitiers

Fiche descriptive des compétences

Enoncé de la compétence	Eléments de la compétence	Conditions de réalisation
CP1 : Préparer le sol	Nettoyer le terrain Aménager les parcelles Labourer le sol	Seul sous responsabilité du technicien
CP2 : Amender et fertiliser le sol	Amender le sol Fertiliser le sol	Seul sous responsabilité du technicien
CP3 : Produire des plants en pépinière	Récolter et préparer les semences Préparer les supports de culture et les sujets Effectuer les semis en plein champ Repiquer et mettre en terre les sujets Elever et entretenir les plants Arracher et entreposer les plants	Seul ou en équipe sous responsabilité du technicien qualifié
CP4 : Réaliser les travaux de plantation d'arbres	Creuser le trou de plantation Incorporer compost et amendement Planter les tuteurs Exécuter la plantation Arroser les arbres	Seul ou en équipe sous responsabilité du technicien qualifié

INFEP/Agent de production fruitière

Eléments de la compétence	Conditions de réalisation		
Tailler les arbres fruitiers Réaliser les traitements phytosanitaires	Seul sous responsabilité du technicien		
Réaliser les opérations culturales			
Eclaircir les jeunes fruits			
Protéger les récoltes	Seul ou en équipe sous responsabilité du technicien		
Récolter les produits fruitiers	qualifié		
Conserver et stocker les produits fruitiers			
	Tailler les arbres fruitiers Réaliser les traitements phytosanitaires Réaliser les opérations culturales Eclaircir les jeunes fruits Protéger les récoltes Récolter les produits fruitiers		

4. CONTENUS DE LA FORMATION

Structure de la formation

Intitulé de la Qualification : Agent de production fruitière

Durée: 440 h

Code	Désignation des modules	Durée
MQ1	Préparer le sol	60 h
MQ2	Amender et fertiliser le sol	80 h
MQ3	Produire des plants en pépinière	120 h
MQ4	Réaliser les travaux de plantation d'arbres	100 h
MQ5	Entretenir le verger	40 h
MQ6	Récolter et conserver les produits fruitiers	40 h

Module : Préparer le sol

Code: MQ1

Durée: 60 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'aménager le terrain et labourer le sol agricole.

Conditions d'évaluation :

A l'aide de :

- Outillage manuel de travail du sol et terrassement,
- Matériel de drainage et d'irrigation,

A partir de:

- Directives du technicien responsable,
- Plan topographique du terrain,
- Plan des réseaux,
- Guides techniques des travaux,

- Respect de normes de réalisation des différentes phases de travaux du sol,
- Utilisation adéquate des instruments de travaux,
- Respect de l'échéance de travaux

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus
	performance	
1. Nettoyer le terrain,	Exécution correcte de travaux de nettoyage, d'aménagement et de	- Les travaux superficiels et travaux en profondeur,
2. Aménager les	labour des terrains et du sol	- Matériel de travail du sol,- Description et mode d'utilisation de
parcelles,		matériel,
3. Labourer le sol,		- Rôle et objectif des opérations de travail du sol,
		- Les travaux d'aménagements,
		- Confection des parcelles,
		- Type de préparation du sol à effectuer en fonction des cultures envisagées,
		- Utilisation du matériel et outillage de nivellement et dressage du sol,

Module: Amender et fertiliser le sol

Code: MQ2

Durée: 80 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'amender et fertiliser le sol.

Conditions d'évaluation :

A l'aide de :

- Matériel de travail du sol ; épandeur d'engrais, pulvérisateur, engrais (organique et minéral),
- Amendements minéraux et organiques ; (matière organique, terre végétale),

A partir de:

- Directives du technicien responsable,

- Respect de techniques de désinfection de la matière organique,
- Exactitude d'application des doses suivant les consignes reçus, ,
- Respect de l'homogénéité de répartition des engrais,

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus
	performance	
1. Amender le sol	Amendement et fertilisation	- Les Techniques d'amendement d'un sol,
	adéquate du sol	- Les amendements calciques et leurs
2. Fertiliser le sol		effets sur le sol,
		- Les amendements organiques et leurs
		effets sur le sol,
		- Machines et matériel utilisés,
		- Les Epandeurs d'engrais,
		- Les différents types d'engrais,
		- Intérêt de la fertilisation,
		- Techniques d'épandage,

Module : Produire des plants en pépinière

Code: MQ3

Durée: 120 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'appliquer les différentes opérations de production de plants fruitiers en respectant les techniques propres à chaque espèce.

Conditions d'évaluation:

A l'aide de :

- Greffoirs, scie égoïne, serpette, raphia, mastic à greffer, sécateurs, hormones
- d'enracinement, caissettes, pots, serre, châssis, crochets, tuteurs, tourbe, couteau, bêche, houe,
- Outillage horticole,
- Sable, semences, abris, binette, plantoirs, arroseurs pulvérisateurs, insecticides, herbicide, fongicide,

A partir de:

- Directives du technicien responsable,
- Guides techniques,

- Exécution correcte des opérations de multiplication,
- Efficacité de l'assemblage greffe et porte greffe,
- Respect des conditions de reprise,
- Respect de densité, profondeur de semis et repiquage,
- Utilisation adéquate des produits cicatrisants et hormones d'enracinement,
- Utilisation correcte des substrats,

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus
	performance	
 Récolter et préparer les semences, Préparer les supports de culture et les sujets ; greffon, porte greffe, bouture, marcotte, Effectuer les semis en plein champ ou hors sol, Repiquer et mettre en terre les sujets, 	Application correcte de techniques et méthodes de récolte et préparation de semences, préparation des supports de culture,	 La récolte et techniques de stratification des semences, Les différents types de substrats pour semis, multiplication, repiquage, empotage, rempotage et transplantation, Avantages et inconvénients du substrat prêt à l'emploi,
5. Elever et entretenir les plants,	Réalisation des semis, repiquage du sol, enlèvement et arrachage des plants	 Techniques de préparation et réalisation des divers modes de semis, Conditions de réussite d'un semis, Notions de repiquage, d'empotage, de
6. Arracher et entreposer les plants,	piants	rempotage, de transplantation et sevrage, - Les arrosages en pépinière, - Protection des plants en pépinière, - Arrachage des plants et stockage,

Module : Réaliser les travaux de plantation d'arbres

Code: MQ4

Durée: 100 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de réaliser les différentes opérations de plantation d'arbres fruitiers en respectant les techniques propres à chaque espèce.

Conditions d'évaluation:

A l'aide de :

- Jalon, corde, équerre de géomètre, fil de fer, bouillie de pralinage, mélange terreux, sécateurs, plants, arroseurs, bêche, pelle,

A partir de:

- Directives du technicien responsable,

<u>Critères généraux de performance</u>:

- Respect du plan de plantation,
- Exécution correcte des travaux de plantation et de finition,
- Exécution juste des opérations de soins aux cultures,
- Application exacte des techniques de protection contre les intempéries,
- Respect de dimensions du trou de plantation,
- Respect de conditions de reprise du végétal (habillage, pralinage,...),

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus
	performance	
1. Creuser le trou de plantation,	Exécution correcte des opérations de creusement du trou de plantation,	Dimensions du trou de plantation,Techniques de séparation des
2. Incorporer compost et amendement,	d'incorporation du compost et amendement, de plantation des tuteurs et	couches et rebouchage du trou, - Intérêt du compost,
3. Planter les tuteurs,	l'arrosage des arbres	 Le tuteurage des arbres nature; techniques, dimensions et espacement,
4. Exécuter la plantation,		 Guidage et palissage des arbres, Les arbres fruitiers et leur développement végétatif,
5. Arroser les arbres,		 Pralinage des racines, Les techniques de plantation des arbres fruitiers,
		 Période de quantité d'arrosage après plantation,

Module: Entretenir un verger

Code: MQ5

Durée: 40 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de réaliser l'entretien du verger en respectant les techniques propres à chaque espèce.

Conditions d'évaluation:

A l'aide de :

- Sécateur, scie, cisaille, mastic, scie à élaguer, pulvérisateur, poudreuse, produits phytosanitaire, désherbants, engrais,
- Outillage horticole d'entretien, gants et lunettes de protection,

A partir de:

- Directives du technicien responsable,

<u>Critères généraux de performance</u>:

- Respect de consignes concernant les échéances et délais d'intervention,
- Respect des directives concernant la taille des végétaux,
- Application correcte des traitements et doses d'arrosage,,

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus
	performance	
1. Tailler les arbres fruitiers	Exécution correcte des opérations de taillage des arbres, de réalisation des traitements phytosanitaires, de réalisation des opérations culturales et d'éclaircissement des jeunes fruits	 Les formes de taille ; taille de formation, de production et de rajeunissement,
2. Réaliser les traitements phytosanitaires,		Matériel de taille,Différentes méthodes de
3. Réaliser les opérations culturales (binage, arrosage, fertilisation),		lutte contre les maladies,Les produits phytosanitaires,
Torumoutorij,		- Matériel d'entretien,
4. Eclaircir les jeunes fruits,		 Techniques du binage - palissage,
		- L'arrosage des arbres,
		- Techniques d'éclaircissage,

Module : Récolter et conserver des produits fruitiers

Code: MQ6

Durée: 40 h

Objectif modulaire

Comportement attendu:

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable d'exécuter la récolte et le tri des produits fruitiers et assurer leur conservation et stockage.

Conditions d'évaluation:

A l'aide de :

- Traîneaux, caisses, chambre froide,

A partir de:

- Directives du technicien responsable,

- Respect et appréciation de la date de récolte,
- Respect de normes de stockage et conservation des produits fruitiers,
- Qualité de fruits obtenus de la récolte,

INFEP/Agent de production fruitière

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de	Eléments de contenus		
	performance			
1. Protéger les récoltes,	Exécution correcte des opérations de protège des récoltes, de récolte des	 Les différents stades de développement des fruits, La maturation des fruits, 		
2. Récolter les produits fruitiers,	produits fruitiers, conservation et stockage des produits fruitiers	 Les méthodes de protection des récoltes, L'ensachage des fruits, Epoque de la récolte, Les techniques de la récolte, 		
3. Conserver et stocker les produits fruitiers,		 Le triage des fruits, Les techniques de stockage et conservation des fruits, Les équipements de conservation et de stockage, 		

Intitulé de la qualification : Agent de production fruitière

<u>Durée de qualification</u> : 03 à 06 mois

<u>Durée estimée</u>: 440 heures

Répartition semestrielle et/ou trimestrielle des modules

	Semestre ou trimestre			
Intitulés des modules	Cours	TP	Total hebdo	Total semestre ou trimestre
MQ1 : Préparer le sol	25 h	35 h	5 h ; 00	60 h
MQ2 : Amender et fertiliser le sol	30 h	50 h	7 h ; 00	80 h
MQ3 : Produire des plants en pépinière	40 h	80 h	10 h ; 00	120 h
MQ4 : Réaliser les travaux de plantation d'arbres	10 h	70 h	8 h ; 00	100 h
MQ5 : Entretenir le verger	10 h	30 h	3 h ; 00	40 h
MQ6 : Récolter et conserver les produits fruitiers	10 h	30 h	3 h ; 00	40 h
TOTAUX	145 h	295 h	36 heures	440 heures